



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la
cohésion sociale



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier

Siège social : maison des sports - 4 rue de Réfembre
03000 MOULINS

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 09 JANVIER 2024 18H30

Présents : Hélène BERTIN, André BOUTOT, Guy-Noël CHEVALLIER, Jocelyne COGNET, Ghislaine DAAS, Roger DREURE, Elisabeth GOUGAT, Joëlle GUILLAUMIN, Didier LEVIEUX, Jean-Pierre LUBIERE, Arnaud MAISONNEUVE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Annie WEGRZYN.

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du CR du 05/12/23 ;
- ✓ Débriefing Congrès FFPJP ;
- ✓ Débriefing Congrès AURA ;
- ✓ Dossiers joueurs ;
- ✓ Formation ;
- ✓ Trophée des arbitres ;
- ✓ Questions diverses.

I – APPROBATION DU CR DU 05/12/23 :

Le P.V. du 5 décembre est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II – DEBRIEFING CONGRES FFPJP A GRAND-SYNTHE DU 15 DECEMBRE :

Parmi les points importants :

- Vote pour modification des statuts et du règlement intérieur de la Fédé : Un 1^{er} vote a rejeté la proposition de modification des statuts et du règlement intérieur. Après concertation et débat de l'Assemblée estimant qu'il y avait des absents au moment du vote et qu'il manquait 10%, un second vote a été proposé et les statuts ont alors été acceptés. Entretemps, le Président Mr LE BOT avait annoncé son intention de ne pas se représenter à l'élection de 2024.

- Un nouveau règlement « Championnat de France » traitera des cas d'absence des joueurs qui auront une sanction administrative. Ce n'est pas la commission de discipline qui interviendra.

- Les prochaines élections au niveau National se feront par listes bloquées.

III – DEBRIEFING CONGRES AURA :

- Quotas de participation des équipes aux Championnats Régionaux :

- Séniors masculins : Triplette, Doublette, Individuel, Doublette Mixte, Triplette Mixte, Triplette Promotion et Triplette Vétéran : **3 équipes/catégorie.**
- Séniors féminins : Triplette, Doublette et Individuel : **2 équipes/catégorie.**
- Provençal : Triplette : **2 équipes**
- Jeunes : Triplette : **3 équipes/Catégorie.**

Le CD03 décide de maintenir le « quota jeunes » malgré la faible participation des jeunes dans l'ALLIER.

Par ailleurs chaque Comité peut demander la réduction de son quota à condition de le faire avant le 31 janvier 2024. Les Comités peuvent aussi demander des places supplémentaires qui seront attribuées suivant la disponibilité.

- Tir de Précision :
 - Jeunes : Il y aura 2 catégories au Championnat de France: juniors garçons et juniors filles. Le Championnat Régional sera le samedi 25 mai à Saint-Félix (Dép. 74). Chaque CD aura 1 tireur qualifié par catégorie.

Le « Tir de précision jeunes » aura lieu dans l'ALLIER le 5 mai à Lurcy-Lévis

- Séniors : La majorité des Comités souhaite continuer ce championnat. Les joueurs peuvent être qualifiés en 2024 pour le Championnat Régional de 2025. Il y aura 1 qualifié masculin et une féminine.

Comme il n'y a pas d'obligation de le faire en 2024, les qualifications dans l'ALLIER se feront en 2025. Cela sera rappelé dans chaque réunion de printemps des secteurs.

- Une élection complémentaire au Comité Directeur de l'AURA a eu lieu : Madame Jocelyne ARAUJO, du Comité 63 a été élue.

IV – DOSSIERS JOUEURS :

Pour traiter le cas d'absence non justifiée d'un joueur au championnat Départemental de l'Allier Triplette vétéran en 2023, Roger MALBEC interviendra auprès de la Fédé pour obtenir les écrits concernant la nouvelle procédure qui a été présentée au Congrès.

Concernant un joueur de la pétanque Bellerivoise, souhaitant quitter ce club pour le Puy-de-Dôme, Roger MALBEC a signé sa mutation à la demande de Mr Pascal CHIRAND.

Enfin concernant un autre joueur qui n'a pas perçu ses indemnités de déplacement à l'AURA, le Comité décide de continuer à verser les indemnités au club après la compétition, comme cela a déjà été acté antérieurement.

V – FORMATION :

Hélène BERTIN rappelle que le PSC1 n'est pas pris en charge par le CDA. Cet examen de 1^{er} secours n'est pas obligatoire pour les arbitres déjà titulaires mais il est fortement conseillé par Mr William ROUX, responsable formation au niveau national.

Plusieurs formations ont eu lieu ou vont avoir lieu :

- Formation tronc commun à VICHY le 6 janvier (6 candidats).
- Formation BF1 les 13 et 14 janvier à VARENNES/ALLIER, (18 candidats inscrits).
- Formation Gestion Concours : 27 janvier et 3 février à VICHY.
- Formation des arbitres : 2 et 3 mars à VICHY.
- Hélène BERTIN informe qu'elle a été désignée pour la région Auvergne pour faire une formation pour être formateur graphique déléguée.
- Formation pour le site internet avec Mr STIRMEL les 20 et 21 janvier.

VI – TROPHEE DES ARBITRES :

51 arbitres (avec 9 en + de l'ALLIER) sont inscrits pour le trophée des 3 et 4 février à BELLERIVE.

V – QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Le CD03 a candidaté pour une place supplémentaire aux Championnats de France en tête à tête masculin et tête à tête féminin.
- ✓ Mise en place des délégations aux concours régionaux (le lundi 20 mai à LUSIGNY, le Samedi 8 juin à GARNAT, le Dimanche 4 Août à YGRANDE) et organisation à prévoir pour le CRC Jeunes (14 et 15 septembre à Montluçon).
- ✓ Ecole de pétanque de Montluçon : Il faudra demander le bilan et les comptes de résultats de l'EDPJP afin de pouvoir les aider en fonction des justificatifs.
- ✓ Un inventaire au Comité sera fait sur le stock des trophées jeunes.
- ✓ Demande du club de la Pétanque Cussétoise pour prise en charge par le CDA d'un arbitre pour le Triplette Provençal du 27 janvier : OK.
- ✓ Un nouveau club est créé dans le secteur de Montluçon : « PETANQUE DESERTINES » présidé par Jonathan CLEMENT.

La séance est levée à 21 H 15.

La Secrétaire du Comité
Annie WEGRZYN



Annie Wegrzyn

Roger MALBEC, Président
du Comité Départemental de l'Allier

ROGER MALBEC

